

**BLH Consultant SPRL**

Chaussée de Lasne, 56

1330 Rixensart

Tél. : 02/653 31 55

E-mail : boreque.herve@blh.consultant.be

N° FSMA : 10304A

Rixensart, le 7 août 2013

## Voici pourquoi vous ne payez pas de frais d'entrée en DL Strategy

Chère Madame,  
Cher Monsieur,

Oui, vous avez bien lu. Si vous optez pour DL Strategy<sup>1</sup> avant le 30 septembre, vous paierez zéro virgule zéro euro de frais d'entrée<sup>2</sup>.

Il y a une bonne raison à cela. C'est en effet **le moment idéal d'opter pour ce produit**, qui vous permet d'épargner et d'investir au sein d'un seul et même contrat. Les formules d'épargne classiques ne rapportent plus rien, au contraire. Ce n'est qu'en combinant épargne et investissement que l'on peut réaliser un beau rendement. Même en ces temps d'incertitude, où plus aucune sécurité n'est assurée.

C'est précisément là que se cache la force de DL Strategy : **sa formule est à ce point flexible**, que vous l'adaptez facilement selon l'évolution de vos souhaits et de la situation du marché. C'est vous-même qui déterminez les critères importants.

Vous privilégiez la sécurité ? Alors optez pour le fonds Eternal Alpha, avec protection intégrale du capital net<sup>3</sup>. Il a réalisé en 2012 un beau rendement de 2,5 % brut<sup>4</sup>.

Vous visez le rendement avant tout ? Vous avez le choix parmi un large assortiment de fonds d'investissement<sup>5</sup> de divers gestionnaires de fonds renommés.

Quel que soit votre choix, vous bénéficiez de cet atout particulier de DL Strategy : sa **flexibilité exceptionnelle**. Ainsi, c'est vous qui déterminez la proportion entre les différents fonds, que vous pouvez adapter à tout moment pour saisir la moindre opportunité lorsqu'elle se présente.

Vous le voyez, avec DL Strategy votre argent peut encore rapporter de l'argent. Et comme jusqu'au 30 septembre, vous ne payez pas de frais d'entrée<sup>2</sup> à partir d'un montant de 50 000 euros, votre rendement démarre d'emblée sur des chapeaux de roue.

Beaucoup de mes clients ont déjà opté pour DL Strategy. C'est pourquoi je me permets de vous conseiller à vous aussi ce produit particulier. **Contactez-moi rapidement**. Je me ferai un plaisir de vous donner toutes les informations que vous désirez.

Vous trouverez mes coordonnées en haut de cette lettre. À très bientôt !

Votre conseiller financier,

Hervé Borèque



Delta Lloyd Life a remporté lors des Morningstar Awards 2013 le prix de La Libre Belgique – De Standaard dans la catégorie « Best Branch 23 Equity Fund House ».

Nous investissons en vous **delta lloyd**

1 DL Strategy est un produit de Delta Lloyd Life, entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 167 pour les branches vie 21, 22, 23 et 27, la branche 26 capitalisation ainsi que toutes les branches IARD sauf crédit, caution et assistance (A.R. 29.3.79 - 18.1.82 - 17.10.88 - 30.3.93 - M.B. 14.7.79 - 23.1.82 - 4.11.88 - 7.5.93 - 10.8.03) - dont le siège social est situé Avenue Fonsny 38, 1060 Bruxelles, Belgique – TVA BE 0403 280 171- RPM Bruxelles –Delta Lloyd Bank : 646-0302680-54 - IBAN BE42 6460 3026 8054- BIC BNAGBEBB.

DL Strategy est une assurance vie composée de fonds à taux d'intérêt garanti (Branche 21) et/ou de fonds d'investissement (Branche 23), sans garantie de capital. Pour plus d'informations, consultez la fiche info financière de l'assurance vie DL Strategy sur [www.deltalloydlife.be](http://www.deltalloydlife.be)

2 Jusqu'au 30 septembre 2013, vous ne payez pas de frais d'entrée sur le premier versement de minimum 50 000 € effectué sur un contrat DL Strategy, investi dans un fonds de la Branche 23 ou dans le fonds Branche 21 Eternal Alpha.

Aperçu de l'ensemble des frais :

- Les frais d'entrée sont appliqués au versement après déduction de la taxe et/ou des primes et taxe des garanties complémentaires, et s'élèvent à :

- jusqu'à 1 500 € / an\* : maximum 5 % ;
- entre 1 500 € / an \* et 3 000 € / an\* : maximum 4,5 % ;
- à partir de 3 000 € / an \* : maximum 4 %.

\* Ce montant inclut la taxe, mais pas les primes et taxe des garanties complémentaires.

- Frais de sortie :

Rachat libre : par année calendrier (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) pas de frais de sortie si la somme des montants rachetés n'excède pas 10 % de la valeur du contrat ;

- sur la partie qui excède les 10 %, frais de sortie de 4,8 % diminuant de 0,1 % par mois écoulé à compter de l'entrée en vigueur du contrat ;
- à partir de la 5<sup>ème</sup> année, plus aucuns frais de sortie.

Rachats partiels périodiques / programmés : Indemnité forfaitaire de 2,50 € par retrait.

- Frais de gestion :

- Pour la partie Branche 21, les frais de gestion s'élèvent à 0,025 % / mois au maximum. Ils sont prélevés mensuellement sur la valeur du volet Branche 21 pendant les dix premières années du contrat.
- Pour la partie Branche 23, les frais de gestion s'élèvent à 0,08 % / mois au maximum. Ils sont prélevés sur la valeur d'unité déterminée par le gestionnaire de fonds.

- Indemnité financière : En cas de rachat libre du volet Branche 21 dans les 8 premières années, une indemnité financière peut être prélevée.

- frais en cas de switch (au sein du même volet ou entre différents volets) :

- Gratuit 1 fois par année calendrier (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) ; ensuite : 0,5 % du montant transféré. En cas de transfert de fonds du volet Branche 21 dans les 8 premières années, une indemnité financière peut être prélevée.
- Switch automatique : Les frais liés aux options d'investissement s'élèvent à 0,5 % du montant transféré, sauf en cas de dynamisation de la participation bénéficiaire.

3 Capital après déduction des taxes, des frais d'entrée et de gestion, et des primes et taxe des garanties complémentaires éventuelles.

4 Rendement brut global 2012 (hors taxes, frais d'entrée et frais de gestion éventuels). Le rendement brut de ce fonds Branche 21 comprend le taux d'intérêt brut garanti et la participation bénéficiaire et est appliqué aux versements nets investis dans le fonds. La participation bénéficiaire est attribuée sous réserve d'acceptation de la FSMA et de l'Assemblée Générale des actionnaires de Delta Lloyd Life. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. Pour plus d'informations concernant les frais et autres nous vous renvoyons à la fiche d'info financière sur [www.deltalloydlife.be](http://www.deltalloydlife.be).

Le rendement brut global du fonds Eternal Alpha est exclusivement constitué de l'éventuelle participation bénéficiaire annuelle variable.

5 Le "Règlement de gestion des fonds d'investissement de la Branche 23 de Delta Lloyd Strategy" est disponible sur le site [www.deltalloydlife.be](http://www.deltalloydlife.be). Seul le texte intégral du règlement a valeur légale. Le risque financier des opérations en Branche 23 est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les fonds d'investissement de la Branche 23 n'offrent pas de garantie de capital ou de rendement.

Le règlement de l'action est disponible chez Delta Lloyd Life sur simple demande à l'adresse e-mail suivante [brokerdesk@deltalloydlife.be](mailto:brokerdesk@deltalloydlife.be).

Traitement des données personnelles : Le responsable du traitement est votre conseiller financier. Vous avez le droit de vous opposer gratuitement au traitement des données personnelles en vue d'actions de marketing direct en envoyant un mail ou un courrier au responsable de traitement. Vous avez à tout moment le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.